

Mairie de Porcheville
Service Loisirs Culture
17, Boulevard de la république
78440 Porcheville
Tél : 01 30 63 30 80
antoine.blanchet@mairie-porcheville.fr

EXPOSITION

« PEINTURE, SCULPTURE, DESSIN, PHOTOGRAPHIE »

Les 10 et 11 Mars 2018

Les 10 et 11 Mars 2018, Porcheville vous propose de participer à son salon « Peinture, Sculpture, Dessin et Photographie » qui aura lieu Grande Salle des Fêtes, Boulevard de la République.

Chaque exposant pourra présenter 6 Œuvres. Le bulletin d'inscription ci-joint, accompagné d'un chèque de 12.5€ de droit d'inscription (à l'ordre du trésor public) devront être retournés au plus tard le lundi 5 mars 2018 à :

Mairie de Porcheville :

« Inscription exposition »

17, boulevard de la République

78440 Porcheville

Les participants devront déposer leurs œuvres le Mercredi 7 Mars entre 13h30 et 17h00

Le vernissage aura lieu le vendredi 9 Mars à 19h.

Le salon sera ouvert au public le Samedi 10 et Dimanche 11 Mars de 10h00 à 18h00.

La remise du prix du public et du prix de la municipalité aura lieu le Dimanche à 17h00.

Nous espérons vous compter parmi nous et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Cordialement.

La Municipalité



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

TELEPHONE :

E-MAIL :

ADRESSE :

.....

NOMBRE D'ŒUVRES PRESENTEES :

DOMAINE ARTISTIQUE :

TECHNIQUE UTILISEE ET DIMENSIONS DES TITRES DES ŒUVRES	
N° 1	
N° 2	
N° 3	
N° 4	
N° 5	
N° 6	

Si vous souhaitez exposer davantage d'œuvres, merci de nous en informer. L'acceptation sera soumise à la place disponible.

Règlement : joindre un chèque à l'ordre du Trésor Public

Bulletin à renvoyer avant le 5 mars 2018 à :

Mairie de Porcheville – Service Loisirs Culture – 17, Boulevard de la République – 78440 Porcheville

EXPOSITION

« PEINTURE, SCULPTURE, DESSIN, PHOTOGRAPHIE »

Les 10 et 11 Mars 2018

Article 1 : la commune de Porcheville organise une exposition de « Peinture, Sculpture, Dessin et Photographie », Grande Salle des Fêtes de Porcheville, Boulevard de la République :

Les 10 et 11 Mars 2018

L'exposition comprendra deux prix :

- Le Prix de la Municipalité et le Prix du Public, remis le Dimanche 11 Mars à 17h00

Article 2 : les inscriptions (bordereau d'inscription et droits de participation) devront parvenir par courrier au plus tard le **Lundi 5 Mars 2018**.

Article 3 : les œuvres devront être déposées le **Mercredi 7 Mars 2018**, entre 13h30 et 17h00, et reprises le **Dimanche 11 Mars 2018** à partir de 18 heures. **Les Œuvres seront mises en place par les artistes. Cimaises non fournies.**

Article 4 : les envois et retours des œuvres seront assurés par les artistes, par tout moyen à leur convenance, sous leur seule responsabilité, frais de port à leur charge.

Article 5 : au dos de chaque œuvre devra figure le nom et l'adresse de son tuteur, ainsi que le titre de l'œuvre et un moyen d'accrochage. L'œuvre devra être signée.

Article 6 : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, incendie ou bris pouvant survenir pendant l'exposition. Chaque artiste assurera ses œuvres lui-même et devra pouvoir justifier d'une assurance responsabilité civile couvrant ses objets personnels.

Article 7 : le comité d'organisation décline toute responsabilité pour les dommages qui pourraient éventuellement être causés aux œuvres au cours du transport, de manutention d'accrochage et pendant la durée de l'exposition (où elles seront manipulées avec soin). Obligation est faite aux exposants de renoncer à tout recours contre l'organisateur et d'obtenir de leur assurance la même renonciation sans réserve.

Article 8 : l'envoi de toute œuvre à l'exposition implique de la part de l'exposant un acquiescement sans réserve, tant aux prescriptions du présent règlement qu'aux décisions de l'organisateur.

Article 9 : les artistes sont cordialement invités à assister au vernissage officiel qui aura lieu le **Vendredi 9 Mars 2018 à 19h**.

Nombre de pièces :

L'exposant :

